



# LE JASEUR



## **BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN**

Le 20 septembre 2011

Volume 33 Numéro -02-

### **VIE PAROISSIALE :**

#### **VOS OFFRANDES :**

Semaine du 4 septembre : 221.35\$  
Semaine du 11 septembre : 139.80\$

### **HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :**

#### **Semaine du 25 septembre :**

Dimanche 25 septembre 9h30  
Feu Raymond Chassé – Noëlla, Brigitte et Jean-Yves (ici)  
En l'honneur de St-Antoine – M.B. (ext)

#### **Semaine du 2 octobre :**

Dimanche 2 octobre 9h30  
Feu Nicole Tremblay – Lise, Martin D'Amours (ici)  
Parents défunts – Hermance, Marcel Landry (ext)

### **LES LAMPES DU SANCTUAIRE :**

Semaine du 25 septembre : Pauline Thériault  
Semaine du 2 octobre : Annette Dextraze

### **DIMANCHE DES MOISSONS :**

Dimanche 25 septembre, nous soulignerons l'abondance des moissons et légumes cette année. Malgré un été souvent pluvieux, la terre a été généreuse. Ensemble venons remercier et rendre grâce pour toute cette richesse qui nous est donnée.

Belles semaines à vous tous

Réjeanne Dion

### **MESSAGE DE LA RENTRÉE :**

Quand arrive officiellement l'automne, les activités ont reprises un peu partout, y compris au plan pastoral. Je profite donc de ce moment pour souhaiter une bonne reprise à tous les comités et organismes œuvrant sur le territoire de notre Secteur pastoral. L'abbé Paul-Émile et moi, nous avons également repris le travail après les vacances de l'été, de même que Alain Roy, celui qui me remplaçait en juillet et les prêtres qui étaient à Saint Fabien-sur-Mer.

### **MESSE DES AÎNÉS :**

À l'initiative de madame Sylvie Fortin et du Comité de liturgie de St-Fabien, une célébration spéciale aura lieu le samedi 24 septembre, à 16h00, à l'église St-Fabien, pour rendre hommage aux aînés de la communauté. La messe sera précédée par un récital de chants, à 15h00. Bienvenue à tous et toutes.

Bon automne

Benoît, le curé

### **INVITATION CHRÉTIENNE :**

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'éveil religieux et spirituel (maternelle 5 ans) pour cette année, vous pouvez contacter la responsable de St-Valérien : Fernande Lavoie au 418-736-8062. Merci

Fernande Lavoie

Responsable de St-Valérien

### **MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN – BUREAU FERMÉ :**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lundi le 10 octobre 2011 pour la fête de l'Action de Grâce.

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

## **REMERCIEMENTS DE LA FABRIQUE :**

Bonjour à tous

Le Conseil de la Fabrique de St-Valérien tient à remercier tous ceux et celles qui sont venus nous encourager lors de notre souper communautaire du 18 juin dernier. Ce souper est notre principal moyen de financement pour les frais de chauffage et votre participation nous a permis de faire de cette activité une belle réussite.

Cette année nous avons un nouveau traiteur pour le porc braisé et d'après la majorité des commentaires recueillis le goût du porc quoique différent a été bien apprécié.

Un gros merci à tous et toutes qui ont généreusement accepté de nous préparer les salades qui servaient d'accompagner au repas.

Merci à toutes les bénévoles qui ont généreusement accepté de collaborer aux préparatifs du repas, à toutes les personnes qui ont assuré le service ainsi que tous les autres bénévoles qui ont participé parfois dans l'ombre à faire un succès de notre activité.

Voici un survol des résultats financiers :

Cartes pour le souper, vente éclair, billets, bar :	6 316.70\$
Commanditaires et dons :	<u>4 636.10\$</u>
Revenus bruts :	10 952.80\$
Dépenses :	<u>1 777.71\$</u>
Revenus net :	9 175.09\$

Nous pouvons conclure avec de tels résultats que la communauté de St-Valérien désire conserver son église paroissiale. Un gros merci à chacun de vous.

Le Conseil de Fabrique de St-Valérien  
Par : Marcel Sinclair v.p

## **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :**

Les personnes intéressées à faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) sont priées de donner leur nom au bureau municipal, 418-736-5047. Il y a environ 2 à 4 réunions par année.

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

## **OFFRE DE SERVICE MONUMENTS BSL :**

Nous avons reçu au cours de l'été une offre de service de la maison Monuments BSL. Cette entreprise implantée à Cloridorme et à Rimouski est spécialisée dans les services funéraires tels que le nettoyage et le redressement de monument ainsi que le lettrage de monument.

Ainsi si des paroissiens désirent faire nettoyer ou stabiliser un monument de leur famille dans le cimetière nous vous fournissons le nom de la personne à contacter à Rimouski soit :

Mme Andrée Goulet conseillère  
Rimouski  
Tél : 418-723-5111  
Sans-frais : 1-800-463-5910  
Courriel : [monumentsbsl@globetrotter.net](mailto:monumentsbsl@globetrotter.net)

Le Conseil de Fabrique de St-Valérien  
Par : Marcel Sinclair v.p

## **EXTRAITS DU RÈGLEMENT # 98-165 CONCERNANT LES ANIMAUX :**

### **Article 16:            Nuisances**

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances au sens du présent règlement, sont considérés comme des infractions et sont prohibés ;

- a) Le fait, pour un chien, d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou de plusieurs personnes ; .....
- f) Le fait, pour un gardien, d'**omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matières fécales de son animal ; .....**

### **Article 22.            Dispositions pénales**

22.1 Quiconque, incluant le gardien d'un animal, laisse cet animal enfreindre l'une des dispositions du présent règlement et quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible:

- 1° pour une première infraction, d'une amende d'au moins 50 \$ et d'au plus 100 \$ et des frais;
- 2° pour toute infraction subséquente d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 300 \$ et des frais.

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN**  
**SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 3 OCTOBRE 2011 :**

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture de l'ordre du jour
- 3- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal
- 4- Assemblée publique de consultation – règlement sur les dérogations mineures
- 5- Accepter les comptes du mois de septembre 2011
- 6- Informations – Voirie
- 7- Loisirs et culture
- 8- Projet de règlement et avis de motion – code d'éthique pour les élus
- 9- Projet de règlement et avis de motion – rémunération additionnelle élus
- 10- Correspondance
- 11- Divers
- 12- Période de questions
- 13- Levée de la séance

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

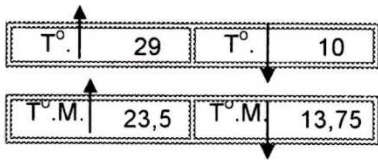
**COLLECTE DES GROS REBUTS :**

Veillez prendre note que la cueillette des gros rebuts se tiendra **mercredi le 19 octobre 2011**. Vos rebuts doivent **obligatoirement** être placés en bordure de la rue ou du chemin **au plus tard la veille au soir**, car l'entrepreneur débutera très tôt le mercredi matin, vers 6h00. **Si les rebuts sont déposés la fin de semaine précédente, ils devront être placés en dehors de l'emprise du chemin, de façon sécuritaire.** Tous les petits rebuts doivent être placés dans des contenants ou attachés ensemble, même s'ils sont placés **dans un « trailer »**. **Les matériaux de construction, les pneus, les déchets domestiques dangereux (contenant de peinture, solvant, etc.), de même que les résidus verts (feuilles, branches, gazon) ne seront pas ramassés lors de cette collecte. Vous pouvez en disposer directement au site d'enfouissement, à l'écocentre, dans les conteneurs prévus à cet effet.**

**À compter du 27 septembre 2011, les déchets domestiques seront ramassés à toutes les 2 semaines, jusqu'en mai 2012.**

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

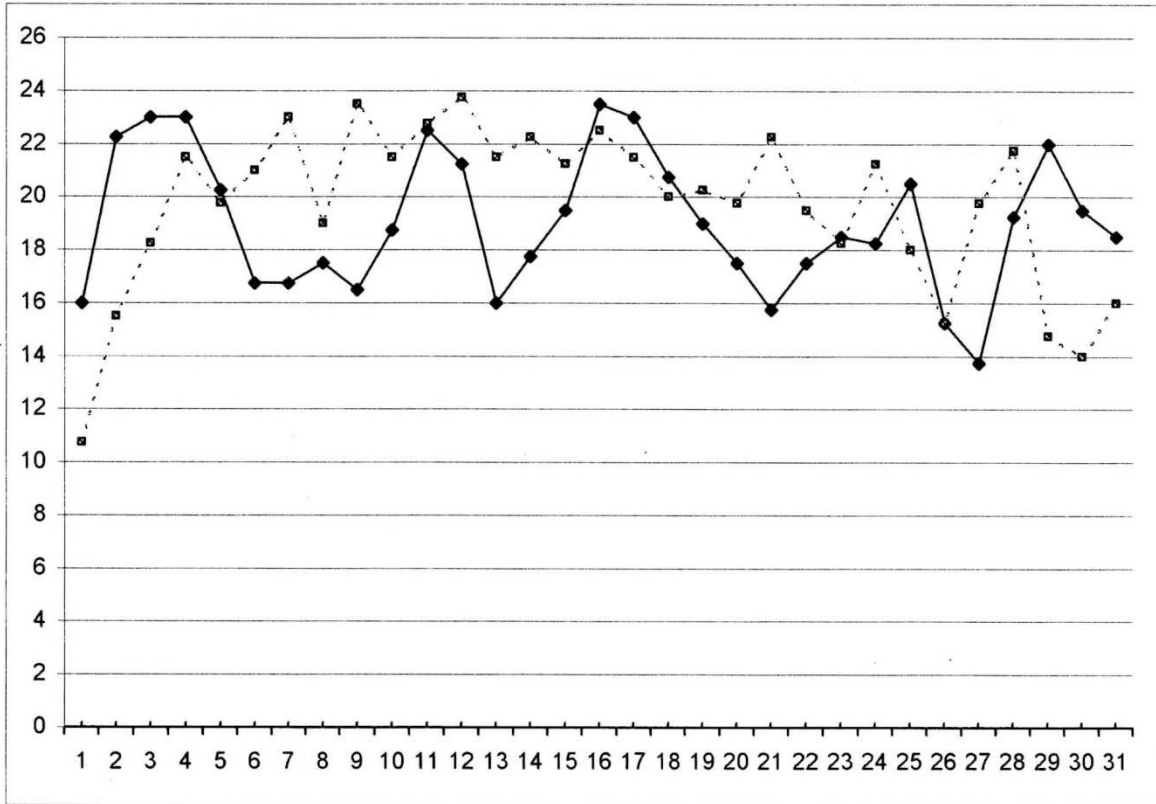
SAINT-VALÉRIEN					juillet-11	
Date	8 h	12 h	18 h	0 h	T° M. Q.	Observations
1	12	16	21	15	16,00	●     ☁ *
2	16	26	26	21	22,25	* ☁
3	20	27	26	19	23,00	☁ * ☁ * ☁
4	20	27	28	17	23,00	☁ * ☁ * ☁ *
5	14	22	25	20	20,25	*
6	19	22	15	11	16,75	* ☁ ☁ * ☁ ☁ ☁ ☁
7	15	18	20	14	16,75	☁ * ☁ ☁ *
8	13	20	21	16	17,50	) * ☁
9	14	17	20	15	16,50	☁ ☁ *
10	15	23	21	16	18,75	* ☁ ☁
11	18	27	25	20	22,50	☁ ☁ * ☁
12	20	26	23	16	21,25	☁ * ☁ ☁ ☁
13	13	17	22	12	16,00	☁ *
14	13	20	24	14	17,75	*
15	15	23	22	18	19,50	☁ * ☁ * ☁
16	17	25	29	23	23,50	*
17	21	27	24	20	23,00	☁ ☁ * ☁ ☁ ☁ * ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁
18	19	22	25	17	20,75	☁ * ☁ ☁ *
19	15	22	24	15	19,00	* ☁ *
20	13	18	21	18	17,50	* ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁
21	18	19	12	14	15,75	☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁
22	16	17	21	16	17,50	☁ ☁ ☁ ☁ *
23	17	20	20	17	18,50	☁ *     * ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁
24	13	20	24	16	18,25	* ☁ * ☁ *
25	15	24	26	17	20,50	* ☁ * ☁
26	16	18	15	12	15,25	☁ ☁ ☁
27	13	15	17	10	13,75	☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ *
28	13	21	24	19	19,25	☁ ☁ * ☁
29	18	25	26	19	22,00	☁ * ☁ * ☁ ☁ ☁ ☁ ☁ ☁
30	17	22	23	16	19,50	● ☁ ☁ ☁ * ☁ *
31	14	21	24	15	18,50	*
					19,04	← T° M. M.



Température la plus Haute et la Basse dans le mois.

Temp. Moyenne du jour la plus Haute et la plus Basse.

### TEMPÉRATURE MOYENNE QUOTIDIENNE (T°M.Q.) JUILLET 2011



Légende: -----> = 2010 ———> = 2011

### TEMPÉRATURE MOYENNE MENSUELLE (T°M.M.) JUILLET

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
19,64	19,23	15,81	17,64	18,21	18,60	19,93	18,85	18,28	19,40	16,93	19,68	19,04

### EN JUILLET

1990	1991	1992	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jours complètement ensoleillés												
13	7	7		4	5	12	4	3	3	4	2	4
Nombre de jours avec précipitations (solides ou liquides)												
9	14	15		20	12	6	13	17	12	19	17	16

Richard Bergeron



**QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN**  
**M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**RÔLE TRIENNAL 1ère ANNÉE**

**AVIS PUBLIC**

**Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2012, 2013 et 2014.**

**AVIS AU PUBLIC** est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Valérien pour les années 2012, 2013 et 2014 a été déposé au bureau de la soussignée au 181, route Centrale, le 8 septembre 2011;

Que toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2012;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 5-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 5-97 sont disponibles au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette, 23, rue Évêché Ouest, suite 200, Rimouski, G5L 4H4;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Rimouski-Neigette, à l'adresse mentionnée ci-dessus, à l'attention de la directrice générale de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 21<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2011.

Marie-Paule Cimon, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**RÉCUPÉRATION :**

Je récupère tout ce qui est ferreux. Exemple : Poêle, frigidaire, laveuse, sècheuse, BBQ, réservoir eau chaude, etc.

Pour information : 418-736-5421

Michel Morissette



## **MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS :**



St-Valérien met à jour sa politique familiale et vise à devenir une

**« Municipalité amie des aînés »**

Chers lecteurs, nous vous informons que le projet de mise à jour de la **Politique familiale municipale** (PFM) et de la mise en place de la **démarche Municipalité amie des aînés** (MADA) va bon train !

Un comité composé de 9 membres de la communauté et d'un accompagnateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF) travaille sur le projet. Dans une **première phase de travail** nous avons discuté de la municipalité, de ses tendances démographiques et de sa vie communautaire. **Quatre objectifs pour la communauté ont été identifiés :**

- *Créer des liens entre les générations*
- *Briser et prévenir l'isolement chez les aînés et les jeunes*
- *Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté et leur municipalité*
- *Favoriser le vieillissement actif*

Dans une **deuxième phase de travail** nous visons à **mieux connaître les besoins, attentes et aspirations des familles, des jeunes et des aînés.**

**Nous avons besoin de vous pour cette étape ! Alors n'hésitez pas à contacter Mireille**, la chargée de projet.

Cette démarche s'inscrit dans **la suite du World Café** de janvier dernier où des préoccupations pour le bien-être des familles, des jeunes et des aînés sont ressorties. **Alors continuons à travailler ensemble pour faire de Saint-Valérien un milieu à l'écoute de ses citoyens !**

Mireille McGrath-Pompon, chargée de projet, Corporation de développement

## **LE « JASEUR » :**

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 30 septembre 2011 à 17h00** au 4 avenue du Vallon à St-Valérien.

Christine et Jocelyn Chabot,  
responsables

## **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE EN LOISIRS** **AVEC LA VILLE DE RIMOUSKI :**

La majorité d'entre vous avez reçu dernièrement la brochure du Service des loisirs de la ville de Rimouski. Ceux et celles qui connaissaient déjà l'entente intervenue entre St-Valérien et Rimouski il y a trois ans et qui en bénéficiaient seront heureux d'apprendre qu'elle a été renouvelée pour trois années supplémentaires, sans hausse de coût. Au cours des derniers mois, le conseil municipal s'est penché sur la pertinence de maintenir cette entente. Préoccupés par une saine gestion financière, le conseil a consulté la population par sondage, puis a longuement réfléchi pour finalement conclure que cette entente est bénéfique pour l'ensemble de la communauté. Dans un premier temps, le relevé d'utilisation des différents services démontre que sans cette entente, les Valerienois auraient dû déboursier 20 000\$ en moyenne annuellement en surtaxe alors que l'entente en coûte un montant forfaitaire de 14 961\$ annuellement plus taxe.

Rappelons que cette entente prévoit l'accessibilité pour les citoyens de St-Valérien à toutes les activités de loisirs offertes par le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Rimouski et de ses organismes mandataires ou affiliés aux mêmes tarifs que ceux attribués aux Rimouskois. Cette formule nous permet en tant que petite municipalité rurale, en périphérie d'une grande ville, de conserver un niveau de taxation compétitif tout en offrant l'accès à des infrastructures importantes que nous ne pourrions pas nous offrir (piscine, aréna, gymnase et bibliothèque de grande taille). Nous espérons ainsi garder une qualité de vie qui incite nos citoyens à rester à St-Valérien et à inviter des familles à s'établir chez nous.

Jovette Taillefer, conseillère  
responsable culture et loisirs

### **À VENDRE :**

Petit chalet à vendre (19 x 8.5) sur roues pour être déplacé. Situé route Bel-Air, à Rimouski / St-Valérien.

Très propre, vendu équipé, salle de bain complète (sauf chauffe-eau). Matelas et literie à l'état neuf. Quelques rénovations à faire. Matériaux neufs inclus dans la vente. Idéal pour camp de chasse, lot à bois, chantier, annexe au chalet pour la visite ou famille, en bordure d'un lac...

Prix demandé : 8 700\$ Téléphone : 418-723-4293.  
Photos disponibles sur le site internet Kijiji

Guylaine Lévesque

## **LE 22 SEPTEMBRE 2011, ESSAYER L'AUTOBUS :**



À l'occasion de la Journée internationale sans voiture, le 22 septembre, vous aurez le choix de vous rendre au travail à pied, en vélo ou en autobus. Profitez-en pour essayer **le transport collectif et adapté de la MRC Rimouski-**

**Neigette. Pour vous encouragez à laisser votre voiture à la maison, le transport sera gratuit le 22 septembre.**

### SAINT-VALÉRIEN – Patinoire

2 départs vers Rimouski : 7h13 et 12h23

2 arrivés de Rimouski : 11h17 et 17h32

Pour connaître l'horaire complet, visitez le [www.mrcrimouskineigette.qc.ca](http://www.mrcrimouskineigette.qc.ca) ou composez le 418-724-5154.

Louise-Anne Belzile, chargée de projet,  
MRC de Rimouski-Neigette  
418-724-5154

## **ÉCOLE DE MUSIQUE DO-RÉ-MI-FA-SOL :**



Voici la liste des cours offerts aux enfants et aux adultes pour la session 2011-2012 :

- Cours de piano (individuel)
- Cours de guitare (individuel)
- Cours de guitare en groupe
  - mardis 18h30 – 19h15 (débutants) et 19h30 – 20h30 (initiés)
- Chorale *Gospel*
  - mercredis 19h30 à 21h00 à la sacristie de l'église du Bic

Pour plus d'information et inscriptions, veuillez communiquer avec Diane Leclerc au 418-736-8157

École de musique DO-RÉ-MI-FA-SOL  
48, rang 6 ouest, St-Valérien-de-Rimouski, QC G0L 4E0  
Tél. : 418-736-4946

## RETOUR DU PROGRAMME ÉCONOLOGIE :



Le programme Éconologis du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (BEIE) est de retour pour la saison 2011-2012. Des centaines de ménages à budget modeste du Bas-Saint-Laurent peuvent bénéficier de conseils et de services en efficacité énergétique, leur permettant de bien se préparer pour l'hiver tout en améliorant le confort de leur résidence.

Éconologis comprend **deux volets** distincts entièrement **gratuits**. Le premier inclut des conseils personnalisés en ce qui a trait au chauffage, à l'eau chaude, aux appareils ménagers et à l'éclairage. Un technicien procède également à des travaux mineurs de calfeutrage et à l'installation de produits économiseurs d'énergie.

Le deuxième volet concerne le remplacement par un maître-électricien de thermostats existants par des modèles électroniques, sous certaines conditions. Ceux-ci optimiseront le chauffage du domicile. Ce service est également gratuit.

Pour bénéficier du programme Éconologis, il suffit de recevoir une facture d'énergie (électricité ou mazout) pour le chauffage principal du domicile et de rencontrer les seuils de revenu. De plus, aucune visite ne doit avoir été effectuée à l'adresse au cours des cinq dernières années pour l'un ou l'autre des occupants. Une personne ou une famille ayant déménagé peut être admissible à nouveau.

Éconologis est un programme saisonnier du BEIE qui offre des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la forme d'énergie utilisée. Au Bas-St-Laurent, l'ACEF du Grand-Portage livre le programme d'un bout à l'autre du territoire pour la saison 2011-2012.

Nombre d'occupants (en comptant aussi les enfants)	<ul style="list-style-type: none"><li>• revenu total, vérifié par <b>l'avis de cotisation 2010</b></li><li>• prestataires d'aide sociale admissibles sur présentation du carnet de réclamation.</li></ul>
1 personne	22 637\$
2 personnes	28 182\$
3 personnes	34 646 \$
4 personnes	42 065 \$
5 personnes	47 710 \$
6 personnes	53 808 \$
7 personnes et +	59 907 \$